



## APPEL AUX DONS



**Entreprises, collectivités locales, particuliers, mélomanes, vous pouvez nous apporter votre aide:**

Les soutiens financiers sont nécessaires au développement des tournées de Chemins de Musique. Chaque partenaire, entreprise nationale ou locale, établissement public, collectivité territoriale, association..., peut lier son image à cet événement culturel de qualité.

Les nouvelles dispositions fiscales en faveur du mécénat des particuliers sont entrées en vigueur en janvier 2008. Vous bénéficiez désormais d'une réduction d'impôts de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable :

Si vous versez 50 €, vous payez en réalité : 17 €

Si vous versez 150 €, vous payez en réalité : 51 €

Si vous versez 500 €, vous payez en réalité : 170 €

**Montant du don.....€**

M - Mme - Melle Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.

Ville..... Code postal | \_ | \_ | \_ | \_ |

Email.....

Tél.Fixe.....Tél.Portable.....

Merci de nous adresser votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement de.....€ par chèque bancaire à l'ordre de l'Association **CHEMINS DE MUSIQUE**, 10 Rue Bleue 75009 Paris.

Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal du montant de votre don.

Date

Signature